



HAL
open science

Pratiques de la frontière : Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours - Introduction

Irina Mützelburg, Christina Reimann, Gesine Wallem

► To cite this version:

Irina Mützelburg, Christina Reimann, Gesine Wallem. Pratiques de la frontière : Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours - Introduction. Trajectoires - Travaux des jeunes chercheurs du CIERA, 2017, Pratiques de frontière: Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours, Hors série n°3, pp.En ligne. 10.4000/trajectoires.2339 . halshs-01646625

HAL Id: halshs-01646625

<https://shs.hal.science/halshs-01646625>

Submitted on 23 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Trajectoires

Travaux des jeunes chercheurs du CIERA

Hors série n° 3 | 2017

Pratiques de frontière: Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours

Pratiques de la frontière : Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours. Introduction

Irina Mützelburg, Christina Reimann et Gesine Wallem



Édition électronique

URL : <http://trajectoires.revues.org/2339>

ISSN : 1961-9057

Éditeur

CIERA - Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Ce document vous est offert par Sorbonne Universités - Bibliothèques de Paris-Sorbonne



Référence électronique

Irina Mützelburg, Christina Reimann et Gesine Wallem, « Pratiques de la frontière : Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours. Introduction », *Trajectoires* [En ligne], Hors série n° 3 | 2017, mis en ligne le 17 juillet 2017, consulté le 23 novembre 2017. URL : <http://trajectoires.revues.org/2339>

Ce document a été généré automatiquement le 23 novembre 2017.



Trajectoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International

Pratiques de la frontière : Contrôle et mobilité en interaction de 1870 à nos jours. Introduction

Irina Mützelburg, Christina Reimann et Gesine Wallem

- 1 Il a été beaucoup question ces dernières années de savoir dans quelle mesure les frontières des États-nations européens étaient affectées par l'accélération des flux transnationaux de personnes, de biens et d'idées. Des évolutions telles que l'abolition des contrôles frontaliers au sein de l'espace Schengen et l'augmentation de la mobilité intra-européenne nourrissent l'idée d'une importance diminuée des frontières nationales¹. Dans un monde marqué par des mouvements globaux accrus, on peut se demander si la frontière perd de son efficacité et de sa signification en tant que « ligne de démarcation de l'État-nation » qu'elle occupait depuis son émergence au XIX^e siècle (Osterhammel, 1995). Dans le même temps, le renforcement des contrôles et des frontières extérieures de l'Union Européenne témoigne d'un développement contraire qui va plutôt vers une solidification des frontières. Face aux flux migratoires actuels, on peut constater une prolifération de techniques de régulation de plus en plus sophistiquées et complexes destinées à restreindre la mobilité. Les développements récents semblent ainsi être marqués par deux dynamiques simultanées : d'un côté une circulation accrue de personnes mobiles qui tentent de traverser les frontières, et de l'autre un renforcement et une multiplication de dispositifs qui visent à contrôler cette traversée.

La frontière – un processus d'interaction entre contrôle et mobilité

- 2 Cette relation d'interdépendance entre renforcement et traversée des frontières constitue le point de départ de ce dossier thématique. Elle nous conduit à porter notre attention sur la transformation continue des frontières qui se caractérise précisément par la tension entre contrôle et mobilité. Ainsi, nous considérons que toute frontière suppose

nécessairement de la transgression ou une potentialité de transgression pour exister. De même, il ne peut être question de franchissement qu'à condition qu'il existe une frontière. Cette relation de dépendance mutuelle entre frontière et (potentialité) de transgression demande d'une part que la frontière soit « mise en œuvre » et d'autre part qu'un franchissement soit réalisable (Foucault, 1963 : 755).

- 3 Cela implique que la porosité d'une frontière, l'aisance ou la difficulté avec laquelle elle peut être transgressée varient en fonction des individus, groupes, objets ou idées qui tentent de la franchir (cf. Gestrich, Krauss, 1998). En ce sens, la frontière peut être conceptualisée comme une membrane élastique, perméable pour certain.e.s mais pas pour d'autres (cf. Mezzadra, Neilson, 2013). Ce qui pour les un.e.s est un lieu de transit et de mobilité accrue, devient un lieu de contrôle renforcé, voire de blocage et de refoulement pour les autres. Le degré d'étanchéité d'une frontière dépend fortement de son contexte, à savoir des relations de pouvoir et sociales variables dans le temps (Kleinschmidt, 2011 : 11).
- 4 Les objets étudiés dans ce numéro couvrent une période allant de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. En effet, c'est avec l'affirmation au XIX^e siècle de l'État-nation comme premier principe d'organisation sociopolitique du territoire que des frontières furent, pour la première fois, tracées précisément et défendues comme partie intégrante de la souveraineté désormais territoriale de l'État-nation (Febvre, 1988). Une partie de ce dossier traite donc du processus de territorialisation² et de production des frontières qui l'a accompagné³.
- 5 En suivant cette perspective historique, les prétendues universalité, uniformité et linéarité des frontières de l'État-nation des XIX^e et XX^e siècles, déjà remises en cause à l'époque (Reinecke 2016), peuvent être interrogées. L'opposition apparente entre « l'ère de l'État-nation » et « l'ère de la globalisation » est à relativiser dans la mesure où le traçage et le maintien des frontières ont toujours été accompagnés de mouvements contraires de contestation, de contournement et de résistance. La frontière en tant qu'institution sociale est ainsi considérée comme un lieu d'observation privilégié pour étudier l'interaction entre pratiques de contrôle et pratiques de transgression (Balibar 2000, Jenkins, 2014). En ce sens, la production des frontières est conçue comme le résultat du rapport interdépendant entre individus mobiles et institutions étatiques. Nous considérons que les mécanismes de gestion et de gouvernance des frontières mis en place par les États ne peuvent pas être compris sans prendre en compte les activités de contestation déployées par les individus mobiles. Les dispositifs de contrôle et de régulation sont mis en place par l'État en réaction aux pratiques de traversée des personnes mobiles tandis que celles-ci s'adaptent à leur tour aux pratiques de contrôle (Oltmer, 2015). Cette interaction se présente comme une « arène de conflits » dans laquelle les conditions de la mobilité sont constamment renégociées (ibid.).
- 6 Les contributions à ce numéro s'interrogent sur les formes multiples que cette négociation des frontières a adoptées au cours de son histoire. Les historiennes, sociologues et politistes sollicité.es demandent pourquoi, comment et par qui « l'intérieur » et « l'extérieur » ont été construits dans des circonstances précises. Par quelles pratiques sociales, administratives et juridiques les frontières sont-elles tracées, sécurisées et maintenues face aux franchissements (potentiels) ? Dans quels contextes et par quels acteurs ont-elles été forgées, et comment se transforment-elles face à des contestations et des mobilités changeantes ?

- 7 En repérant ainsi la question de la frontière dans des contextes historiques et spatiaux très différents, ce numéro se veut une contribution au débat interdisciplinaire sur les processus de (dé)construction de frontières⁴. Il se comprend aussi comme l'approfondissement d'un dialogue entre les contextes scientifiques français et allemands qui se différencient beaucoup quant à leur approche des phénomènes spatialisés. En réunissant des articles de jeunes chercheurs et chercheuses de différentes disciplines et de différents pays, on prend conscience de l'existence de questionnements transversaux pour lesquels des méthodes et perspectives tantôt différentes tantôt semblables sont mobilisées. Cette collection interdisciplinaire et bilingue de travaux de jeunes chercheur.e.s vise donc à enrichir les débats scientifiques sur les frontières et à atténuer les frontières entre les champs de recherches disciplinaires et nationaux.

Étudier les frontières à travers des pratiques sociales, locales, et quotidiennes

- 8 Ce dossier propose d'examiner les frontières comme des processus sociaux, locaux et quotidiens. L'espace et les frontières sont compris comme résultats de pratiques dynamiques de production sociale, discursive et matérielle (Bachmann-Medick, 2009 : 289). En adoptant cette approche, les articles se situent dans différents courants de recherche d'histoire et de sciences sociales, francophones et germanophones. En Allemagne, les chercheurs et chercheuses qui se réclament du *spatial turn*⁵ apparu à la fin des années 1990 attirent l'attention sur la matérialité et l'ancrage spatial des sociétés historiques et contemporaines ainsi que des phénomènes sociaux tels que les frontières. L'historiographie allemande avait écarté la spatialité de l'histoire pendant plus qu'un siècle pour deux raisons (Schlögel 2003 : 47). D'une part, l'historisme classique de la deuxième moitié du XIX^e siècle avait conçu l'histoire comme le développement des sociétés dans le temps. Si on met à part l'État-nation, cadre formel de l'histoire, les représentants de ce courant particulièrement influent ne s'étaient pas intéressés à l'ancrage spatial des processus historiques. D'autre part, sous la République de Weimar et le national-socialisme, la géopolitique et, dans une moindre mesure, la géographie s'étaient compromises par leur légitimation des politiques révisionnistes et expansionnistes. Ainsi, les historiens dans l'Allemagne d'après-guerre prenaient leurs distances face à des approches historiques situées spatialement. L'historiographie française, en revanche, se caractérise par une relation étroite et ininterrompue avec la géographie, accentuée par l'influente école des Annales, en particulier par les travaux de Fernand Braudel et de Georges Duby (Osterhammel 1998 : 374-375). La proximité entre l'histoire et la géographie incluait l'utilisation de cartes dans des ouvrages historiques, une pratique que l'historiographie allemande avait longtemps écartée⁶.
- 9 Les contributions de ce dossier se réclament aussi d'approches qui considèrent que les processus de production de frontières ont lieu ailleurs que dans les capitales, et qu'ils sont entrepris par des acteurs locaux. À rebours d'une approche *top-down* mettant en avant les directives émanant d'un pouvoir central, elles placent au cœur de leurs analyses des pratiques sociales, administratives et juridiques très diverses produites au ras du sol⁷. Les historien.ne.s qui, en France aussi bien qu'en Allemagne, se réclament du *cultural turn* critiquent les grands récits historiques dans lesquels les frontières étaient conçues comme corollaire naturel de l'État-nation (François, Seifarth et Struck, 2007). Ils et elles insistent sur les pratiques quotidiennes, souvent d'acteurs périphériques, qui participent

à la production de frontières (Sahlins, 1991). De façon semblable, les médiévistes et modernistes soulignent le rôle d'acteurs sociaux (non-étatiques) dans les productions et représentations de frontières avant l'entrée dans l'ère de la territorialité moderne (Marchal, 1996 ; Schmale, Stauber, 1998 ; Nordman, 1998).

- 10 Ce dossier s'appuie sur cette tradition historiographique et la fait dialoguer avec les recherches en sciences sociales. Par ailleurs, différentes traditions scientifiques nationales sont prises en compte. Alors que la science politique en Allemagne analyse principalement l'État « par le haut », nous considérons que l'approche micro permet de saisir les processus de production des frontières dans leur épaisseur. En effet, de façon comparable aux approches historiographiques mentionnées plus haut, les sciences sociales francophones optent souvent pour une analyse de l'Etat et des frontières « par le bas » et par les pratiques quotidiennes⁸. Ces recherches praxéologiques ont montré comment les agents subalternes, en interaction avec des usager.e.s, par exemple des migrant.e.s, disposent d'une marge de manœuvre importante en « bricolant » des pratiques à partir de normes générales et d'applications au cas par cas (Lipsky, 1980 ; Dubois, 2010 ; Spire, 2008 ; Alpes, Spire, 2014). L'approche de « l'État au guichet » permet d'analyser la mise en œuvre des frontières. Par exemple l'observation des pratiques d'attribution de visas dans les consulats met en lumière les dispositifs de blocage et de filtration dans cette frontière externalisée (Infantino 2010). Premièrement, ces catégorisations déterminent le droit à la transgression d'une frontière (Alpes, Spire, 2014 : 265). Deuxièmement, les politiques des frontières se font aussi dans des lieux insoupçonnés (p.ex. dans l'administration, à l'intérieur du pays qui attribue des droits sociaux ou des permis de séjour) où les agents au guichet décident des droits des usagers en établissant des catégories. Celles-ci sont entre autres basées sur le statut légal de la personne mobile et sont établies, institutionnalisées mais aussi adaptées pour distinguer les ayant-droit des n'ayant-pas-droit. Les agents de ces services produisent ainsi des frontières sociales qui participent aux politiques d'immigration⁹.
- 11 De plus en plus d'auteur.e.s s'intéressent à la prolifération et à la délocalisation des frontières et des zones frontalières dans le contexte de la globalisation (Sassen 2007). Ces recherches récentes mettent en avant le fait que la frontière semble s'éloigner progressivement de la ligne de démarcation de l'État-nation, pour se manifester dans des zones de transit ou des dispositifs de contrôle mobiles, délocalisés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur d'un territoire national¹⁰ (Menjívar 2014). Afin d'appréhender le caractère mouvant et désagrégé de la frontière, les auteur.e.s opèrent avec les termes de *borderscapes* (Mezzadra, Neilson 2013), ou de *borderland* (Balibar, 2002), qui permettent de décrire un espace hétérogène caractérisé par des hiérarchisations et des inclusions différentielles selon le statut des personnes. Le « régime frontalier européen » a ainsi été conceptualisé comme espace de luttes entre autorités étatiques et migrant.e.s (*Transit Migration Forschungsgruppe* 2007). Mobilisant une démarche ethnographique, les auteur.e.s proposent de ne pas se limiter à l'étude des dispositifs et des techniques de contrôle, de gouvernance et de gestion des frontières déployées par les autorités étatiques, mais de centrer l'analyse sur le pouvoir d'action et les stratégies de contournement et de résistance des migrant.e.s qui tentent de transgresser ces frontières (Hess, Tsianos, 2010 ; Karakayali, Tsianos, 2010). Selon le type de mobilité, la marge de manœuvre de la personne mobile peut être plus ou moins grande¹¹. En s'inspirant de ces approches ethnographiques, le présent numéro cherche donc à comprendre comment les dispositifs de contrôle et de régulation sont adaptés aux différents types de mobilité.

Frontières matérielles (*borders*) et frontières culturelles (*boundaries*) : les contributions de ce dossier

- 12 Les auteur.e.s de ce dossier thématique montrent que les frontières ne s'incarnent pas seulement physiquement, mais aussi symboliquement à travers la distinction entre différents groupes, distinction étudiée dans les sciences sociales comme processus de *boundary making* ou *boundary maintenance* (cf. Barth, 1969 ; Wimmer, 2012). Ces pratiques de délimitation donnent lieu à des différenciations mentales et comportementales entre "nous" et "les autres", faites par les acteurs sociaux pour catégoriser leur environnement social (cf. Lamont, Molnár, 2002). Les contributions font ainsi dialoguer les concepts de frontière matérielle (*border*) et de frontière culturelle (*boundary*) et analysent leur coïncidence potentielle. Les frontières étudiées se manifestent donc d'une part par des barrières matérielles, comme par exemple des bornes ou des grillages. D'autre part, elles peuvent aussi devenir apparentes dans la matérialité des passeports ou d'autres documents d'identification. Dans certains contextes, elles se manifestent même par des pratiques de violence physique ou des humiliations psychiques qui s'inscrivent dans le corps des personnes mobiles.
- 13 Sarah Frenking emploie une perspective micro-historique et d'anthropologie historique pour rendre compte du processus de construction de la frontière franco-allemande autour de 1900. Elle se focalise sur les pratiques quotidiennes de fonctionnaires subalternes qui produisent la frontière dans le sens matériel du terme et qui réagissent à des traversées (insoupçonnées) de frontières. En plus de la matérialité, ces pratiques produisent des idées de territorialité et de l'Etat-nation. Fondée sur les sources des administrations locales, sa contribution remet en question l'idée reçue d'une frontière de l'Etat-nation qui, autour de 1900, aurait été incontestée et clairement tracée par les pouvoirs centraux.
- 14 Inken Bartels porte un regard ethnographique sur le programme d'« assistance au retour volontaire » de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) au Maroc. Elle présente la production d'une frontière qui ne coïncide pas avec le tracé de la ligne de démarcation de l'Etat-nation marocain. Il s'agit d'une frontière floue, sélective et invisible initiée à distance par les bailleurs de fonds européens. Cette frontière « humanitaire » qui est censée maintenir une apparence apolitique et charitable participe néanmoins au régime de frontière européen.
- 15 L'historienne Aurélie Audeval fournit une étude de la construction de frontières au sein d'une même ville, Marseille, entre 1940 et 1942. Des opérations policières d'envergure visent à y contrôler les populations migrantes, fuyant pour la plupart le régime nazi et attendant leur embarquement. La création d'espaces de confinement ou de mobilité limitée mettent en place une spatialisation de la catégorisation administrative, car la production de frontières se fait en fonction des identités que les acteurs étatiques assignent aux différents groupes de migrant.es. Ainsi, des frontières invisibles mais infranchissables pour quelques un.es. se dessinent dans l'espace urbain.
- 16 Le sociologue Jonathan Miaz étudie l'attribution du droit de séjour aux demandeurs d'asile en Suisse. Il examine la production de la frontière suisse par l'administration et par la défense juridique des migrant.e.s par le biais de l'attribution de statuts juridiques

différents. Cette frontière dématérialisée et située à l'intérieur du territoire suisse est produite par des pratiques fondées tantôt sur des règles formelles, tantôt sur des appréciations personnelles morales et politiques.

- 17 La frontière étudiée par l'historienne Eva Hallama se situe dans les « camps d'épouillage » établis pendant le national-socialisme dans le contexte des déportations de travailleuses forcées de l'Europe de l'Est. Dans sa contribution, elle montre que ces institutions répressives visant à la prévention d'épidémies servaient à constituer des frontières symboliques par rapport à un extérieur « incivilisé ». À partir du témoignage d'une travailleuse forcée, les pratiques humiliantes de désinfection et d'examen sont analysées en tant qu'éléments constitutifs de dégradation qui se manifestent par une expérience corporelle de la frontière.
- 18 Le sociologue Jérémy Geeraert s'intéresse à la construction de frontières symboliques dans le domaine de l'accès aux soins médicaux en France. Dans son analyse, il devient apparent que les frontières symboliques entre ayants-droit et n'ayants-pas-droit ne s'appuient pas seulement sur le statut juridique des personnes, mais aussi sur des hiérarchisations biopolitiques, économiques et sociales plus subtiles produites à l'intérieur de la société. Sur la base d'une enquête ethnographique menée dans des permanences d'accès aux soins en région parisienne, il montre comment les catégorisations faites au cas par cas par le personnel soignant déterminent l'accès à un traitement médical pour des personnes en situation précaire, notamment migrantes. Pour les patients, la décision du personnel soignant a donc des conséquences éminemment corporelles.
- 19 Les contributions à ce numéro spécial couvrent ainsi des types de frontières très divers, variant en fonction des contextes historiques et spatiaux. Ces frontières sont étudiées à l'endroit de la ligne de démarcation de l'Etat-nation mais aussi à l'extérieur et à l'intérieur de celui-ci. Situé au niveau micro, ce dossier met en lumière les interactions et négociations entre mobilité et tentatives de contrôle.

BIBLIOGRAPHIE

Alpes, Majbritt Jill et Alexis Spire (2014): « Dealing with Law in Migration Control: The Powers of Street-Level Bureaucrats at French Consulates », in: *Social & Legal Studies* 23 (2), p. 261-74.

Bachmann-Medick, Doris (2009) : *Cultural turns. Neuorientierungen in den Kulturwissenschaften*. Hamburg (Rowohlt).

Balibar, Étienne (2002) : *Politics and the Other Scene*. London (Verso).

Barth, Fredrik (1969) : *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference*. Oslo (Universitetsforlaget).

Döring, Jörg et Tristan Thielmann, dir. (2008) : *Spatial Turn. Das Raumparadigma in den Kultur- und Sozialwissenschaften*. Bielefeld (Transcript).

- Dubois, Vincent (2010) : « Politiques au guichet, politique du guichet », in : *Politiques publiques - changer la société*. Paris (Presses de Sciences Po) p. 265–86.
- Febvre, Lucien (1988) : « Frontière – Wort und Bedeutung », in : Febvre, Lucien et Ulrich Raulff, dir. : *Das Gewissen des Historikers*. Berlin (Wagenbach), p. 27–37.
- Foucault, Michel (1963) : « Préface à la transgression », in : *Critique : revue générale des publications françaises et étrangères* 19 (195-196), p. 751–769.
- François, Etienne, Jörg Seifarth et Bernhard Struck, dir. (2007) : *Die Grenze als Raum, Erfahrung und Konstruktion. Deutschland, Frankreich und Polen vom 17. bis 20. Jahrhundert*. Frankfurt a. M. (Campus Verlag).
- Gestrich, Andreas et Marita Krauss, dir. (1998) : *Migration und Grenze*. Stuttgart (F. Steiner).
- Glick Schiller, Nina, Linda Basch et Cristina Szanton Blanc (1995) : « From Immigrant to Transmigrant : Theorizing Transnational Migration », in : *Anthropological Quarterly* 68(1), p. 48–63.
- Glick Schiller, Nina et Andreas Wimmer (2002) : « Methodological Nationalism and Beyond : Nation-State Building, Migration and the Social Sciences », in : *Global Networks* 2(4), p. 301–334.
- Hess, Sabine et Vassilis Tsianos (2010) : « Ethnographische Grenzregimeanalyse. Eine Methodologie der Autonomie der Migration », in : Hess, Sabine et Bernd Kasperek, dir. : *Grenzregime. Diskurse, Praktiken, Institutionen in Europa*. Berlin (Assoziation A).
- Infantino, Federica (2010) : « La frontière au guichet – Politiques et pratiques des visas Schengen à l’Ambassade et au Consulat d’Italie au Maroc », in : *Champ pénal/Penal field*, VII.
- Jenkins, Richard (2014) : « Boundaries and borders », in : Jackson, Jennifer et Lina Molokotos-Liederman, dir. : *Nationalism, ethnicity, and boundaries. Conceptualising and understanding identity through boundary approaches*. London (Routledge).
- Karakayali, Serhat et Vassilis Tsianos (2010) : « Transnational Migration and the Emergence of the European Border Regime : An Ethnographic Analysis », in : *European Journal of Social Theory* 13(3), p. 373–387.
- Kleinschmidt, Christoph (2011) : « Einleitung. Formen und Funktionen von Grenzen », in : Kleinschmidt, Christoph et Christine Hewel, dir. : *Topographien der Grenze. Verortungen einer kulturellen, politischen und ästhetischen Kategorie*. Würzburg (Königshausen & Neumann), p. 9–21.
- Lamont, Michele et Virág Molnár (2002) : « The Study of Boundaries Across the Social Sciences », in : *Annual Review of Sociology* 28, p. 167–195.
- Lipsky, Michael (2010) : *Street-Level Bureaucracy : The Dilemmas of the Individual in Public Service*. New York (Russell Sage Foundation).
- Maier, Charles S. (2000) : « Consigning the Twentieth Century to History. Alternative Narratives for the Modern Era », *The American Historical Review* 105 (3), p. 807–831.
- Marchal, Guy P., dir. (1996) : *Grenzen und Raumvorstellungen (11. – 20. Jahrhundert.)*. Zürich (Chronos).
- Menjívar, Cecilia (2014) : « Immigration Law Beyond Borders : Externalizing and Internalizing Border Controls in an Era of Securitization », *Annual Review of Law and Social Science* 10, p. 353–369.
- Mezzadra, Sandro et Brett Neilson (2013) : *Border as method, or the multiplication of labor*. Durham, NC and London (Duke University Press).
- Nordman, Daniel (1998) : *Frontières de France. De l’espace au territoire. XVI^e–XIX^e siècle*. Paris (Gallimard).

- Oltmer, Jochen, dir. (2015) : *Handbuch Staat und Migration in Deutschland seit dem 17. Jahrhundert*. Oldenburg (De Gruyter).
- Osterhammel, Jürgen (1995) : « Kulturelle Grenzen in der Expansion Europas », in : *Saeculum* 46, p. 101–138.
- Osterhammel, Jürgen (1998) : « Die Wiederkehr des Raumes. Geopolitik, Geohistorie und historische Geographie », *Neue Politische Literatur* 43, p. 374–397.
- Reinecke, Christiane (2016) : « Staatliche Macht im Aufbau. Infrastrukturen der Kontrolle und die Ordnung des Migrationsverhältnisses im Kaiserreich », in : Oltmer, Jochen, dir. : *Handbuch Staat und Migration in Deutschland seit dem 17. Jahrhundert*. Berlin, Boston (De Gruyter Oldenbourg), p. 341–384.
- Sahlins, Peter (1991) : *Boundaries. The Making of France and Spain in the Pyrenees*. Berkeley (Univ. of California Press).
- Sassen, Saskia (2007) : *A Sociology of Globalization*. New York (W. W. Norton).
- Schlögel, Karl (2003) : *Im Raume lesen wir die Zeit. Über Zivilisationsgeschichte und Geopolitik*. München (Hanser).
- Schmale, Wolfgang et Reinhard Stauber, dir. (1998) : *Menschen und Grenzen in der frühen Neuzeit*. Berlin (Berlin-Verl. Spitz).
- Simmel, Georg (2006) : « Über räumliche Projektionen sozialer Formen », in : Dünne, Jörg et al. dir. : *Raumtheorie. Grundlagentexte aus Philosophie und Kulturwissenschaften*. Frankfurt am Main (Suhrkamp), p. 304–315.
- Spire, Alexis (2008) : *Accueillir ou reconduire : Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris (Raisons d'agir).
- Transit Migration Forschungsgruppe, dir. (2007) : *Turbulente Ränder. Neue Perspektiven auf Migration an den Grenzen Europas*. Bielefeld (Transcript Verlag).
- Van Houtum, Henk, Olivier Thomas Kramsch et Wolfgang Zierhofer, dir. (2005) : *B/ordering space*. Aldershot, Burlington (Ashgate).
- Vila, Pablo (2000) : *Crossing Borders, Reinforcing Borders : Social Categories, Metaphors, and Narrative Identities on the U.S.-Mexico Frontier*. Austin (University of Texas Press).
- Wastl-Walter, Doris, dir. (2011) : *The Ashgate Research Companion to Border Studies*. Farnham, Burlington (Ashgate).
- Wimmer, Andreas (2012) : *Ethnic Boundary Making : Institutions, Power, Networks*. New York (Oxford University Press).

NOTES

1. Cette idée d'une signification diminuée des frontières se retrouve particulièrement mise en avant dans le courant de recherche sur le transnationalisme qui s'est développé au milieu des années 1990. Les partisans de ce courant de recherche proposent de déplacer le regard vers la circulation et le mouvement accrus de capital, de biens, et de personnes à travers et au-delà des frontières nationales. (Glick Schiller, Basch et Szanton Blanc, 1995, Glick Schiller et Wimmer 2002)

2. La territorialisation est le processus de construction du territoire, un processus historique, donc spatialement et temporellement situé et réversible (Maier, 2000). Ces deux concepts, l'espace et le territoire, sont mobilisés dans ce numéro pour comprendre le phénomène de construction de frontière.
 3. Sarah Frenking analyse le tracé de la frontière nationale allemande comme faisant partie du processus de territorialisation dans les années 1870.
 4. Des manuels (p. ex. Wastl-Walter, 2011) témoignent de l'établissement des *border studies* comme champ de recherche interdisciplinaire.
 5. Sur les prédécesseurs du *spatial turn* en sciences humaines et sociales et la délégitimation de la géopolitique en Allemagne cf. Osterhammel (1998). Un aperçu du *spatial turn* dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales se trouve dans Döring, Thielmann (2008) et Bachmann-Medick (2009).
 6. Dans ce numéro, Aurélie Audeval s'appuie sur des cartes de la ville de Marseille pour développer son propos.
 7. Voir par exemple l'article de Sarah Frenking dans ce numéro.
 8. Les approches qui analysent les politiques publiques par le bas nourrissent plusieurs des travaux de ce dossier, notamment ceux de Jérémy Geeraert et de Jonathan Miaz.
 9. Jérémy Geeraert analyse l'attribution de soins médicaux à des personnes précaires, notamment immigrées, et montre comment les catégorisations des patients construisent des frontières invisibles entre les personnes.
 10. Inken Bartels nous montre comment le contrôle migratoire est censé être effectué par une organisation internationale (l'OIM) à la place des Etats européens, et ceci dans des Etats tiers comme le Maroc.
 11. Les travaux présentés dans ce numéro font référence à des types de mobilité très variés, de la migration de travailleuses forcées (Eva Hallama) à la migration d'asile (Jonathan Miaz).
-

RÉSUMÉS

Quelles pratiques administratives et sociales sont utilisées à quel moment, par qui et de quelle manière pour tracer, sécuriser ou maintenir des frontières ? De quelle façon les migrations et la construction des frontières s'influencent-elles mutuellement ? Les contributions à ce numéro discutent la production, la modification et la renégociation de la ligne de démarcation de l'Etat-nation moderne de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Elles examinent les frontières comme objet et produit de processus de négociation entre personnes mobiles et acteurs étatiques. La frontière n'est pas seulement conçue comme structure frontalière physique ou territoriale, mais aussi comme ensemble de mécanismes de délimitation symboliques et mentaux, qui se manifestent aux marges, mais également à l'intérieur et au-delà d'un territoire national. Pour saisir ces formes de frontières, les auteur.e.s étudient des pratiques sociales, locales et quotidiennes en adoptant une approche micro.

Welche administrativen und sozialen Praktiken werden wann, von wem und wie eingesetzt, um Grenzen zu ziehen, zu sichern oder sich ihrer zu vergewissern? Wie beeinflussen Migration und Grenzziehung sich gegenseitig? Die Beiträge dieses Heftes diskutieren die Etablierung, Veränderung und Verhandlung dieser Demarkationslinie des modernen Nationalstaates vom Ende des 19. Jahrhunderts bis heute. Sie betrachten Grenzen als Gegenstand und Produkt von

Aushandlungsprozessen zwischen mobilen Personen und staatlichen Akteuren. Grenzen werden dabei nicht nur als territorial-physische Grenzanlagen und -verläufe verstanden, sondern auch als symbolische und mentale Abgrenzungsmechanismen, die sich sowohl an den Rändern als auch innerhalb oder jenseits des nationalstaatlichen Territoriums manifestieren können. Um diese Formen der Grenze zu erfassen, analysieren die Autor/innen soziale, lokale und alltägliche Praktiken auf der Mikroebene.

AUTEURS

IRINA MÜTZELBURG

Doctorante en science politique à l'Institut d'études politiques de Paris, CERI (Paris)/Centre Marc Bloch (Berlin), irina.muettelburg@sciencespo.fr

CHRISTINA REIMANN

Docteure en histoire, Göteborgs Universitet/Centre Marc Bloch (Berlin), reimann@cmb.huberlin.de

GESINE WALLEM

Doctorante en science politique à l'Institut d'études politiques de Paris, CERI (Paris)/Centre Marc Bloch (Berlin), gesine.wallem@sciencespo.fr